

789 Rp.

MARCELLO CAETANO
PRÉSIDENT DU CONSEIL

LE PAYS SAIT
CE QUE JE PENSE
ET CE QUE JE FAIS

DISCOURS PRONONCÉ
AU PALAIS DE S. BENTO,
LE 27 SEPTEMBRE 1969

1. 887

789-Rp

MARCELLO CAETANO
PRÉSIDENT DU CONSEIL

LE PAYS SAIT
CE QUE JE PENSE
ET CE QUE JE FAIS

DISCOURS PRONONCÉ
AU PALAIS DE S. BENTO,
LE 27 SEPTEMBRE 1969

SECRETARIA DE ESTADO DA INFORMAÇÃO E TURISMO

1969



505
387

INCORPORAÇÃO

32

LE PAYS SAIS
CE QUE JE PENSE
ET CE QUE JE FAIS

UNION FRANÇAISE
DE LA MUSEE DE L'ART
ET DE L'INDUSTRIE

PROJET DE LOI SUR LE MUSEE DE L'ART ET DE L'INDUSTRIE

1905

Messieurs,

Je vous remercie de votre présence. Je vous remercie des paroles qui viennent d'être prononcées en votre nom par des personnalités si hautement qualifiées. Mais je suis particulièrement heureux d'avoir cette occasion d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui, au cours de cette année laborieuse, m'ont apporté leur collaboration.

Ma gratitude va en premier lieu aux membres du Gouvernement. J'ai beaucoup exigé d'eux. Et, dans la communauté de l'effort, se sont créés une véritable solidarité et un esprit d'entente qui ont été mis à l'épreuve en de nombreuses circonstances. Mes intentions, mes projets, mes décisions même, ne vaudraient pas grand-chose si je n'avais pas à mes côtés des personnes pour les comprendre, les développer et les exécuter. C'est pourquoi je ne puis manquer d'unir au Gouvernement les fonctionnaires qui, sous son orientation, ont apporté une contribution si utile à l'oeuvre commune. L'Administration publique traverse une période de crise. Sa structure doit être réorganisée. Ses

méthodes doivent être mises à jour. Ses normes doivent être simplifiées. Son personnel doit être mieux rémunéré et doit répondre aux exigences d'une plus grande productivité. De tout cela, le Gouvernement est pleinement conscient. Mais il sait que le corps des fonctionnaires a la notion du service public et qu'il continuera à répondre avec fidélité aux sollicitations de l'intérêt général.

Le Chef de l'État Major Général m'a apporté le message des Forces Armées. Vous êtes témoin mon Général, de l'intérêt que j'ai consacré, dès la première heure, aux problèmes de la défense nationale, et en particulier aux opérations qui se déroulent sur plusieurs fronts de trois de nos provinces d'outre-mer. Je suis convaincu d'avoir fait ce qu'il m'appartenait de faire. Je conserve un souvenir inoubliable de ma visite dans ces provinces, durant laquelle j'ai pu prendre contact avec les cadres, et les troupes, tous profondément animés du désir de remplir leur devoir envers la Patrie. Le Gouvernement sait qu'en défendant nos provinces d'outre-mer contre la subversion alimentée par des puissances étrangères il répond à un impératif de la Nation. Ce que nous défendons, c'est l'intégrité du territoire, mais c'est aussi la sécurité des vies, la paix des populations, une oeuvre de plusieurs siècles, la civilisation elle-même. Le fait qu'il puisse y avoir des Portugais qui résident là-bas, avec leurs femmes, leur famille, leurs biens, et qui semblent ne pas le comprendre, et qui animent contre le Gouvernement une opposition capable d'affaiblir l'unité nationale, est un motif de tristesse pour nous et de honte pour eux; mais ceci ne peut nous faire hésiter dans notre

résolution de continuer à mener le bon combat, et le bon combat, nous n'en doutons pas, consiste à épargner à notre Afrique les calamités des indépendances fictives, proclamées à la suite d'autodéterminations illusoires qui, en hommage aux mythes régnants, sacrifient les véritables intérêts des peuples et compromettent la paix du monde.

Je dois enfin exprimer à l'Union Nationale la gratitude du Gouvernement, pour l'appui qu'elle lui a apporté durant cette année, appui maintenant renouvelé dans les paroles de mon cher ami, le Dr. Albino dos Reis, qui a été, durant des années, le président de cette organisation civique, destinée à rassembler les Portugais qui, sans distinction de doctrine politique ou de position religieuse, sont prêts à travailler au bien commun, conformément aux principes fondamentaux de la Constitution. L'expérience des partis, avant 1926, a conduit à la création d'une association où des personnes de diverses tendances se rencontreraient et pourraient collaborer, en-dehors de tout esprit de faction, et unis par le dénominateur commun de l'intérêt national. C'est la soumission à cet impératif de l'intérêt suprême de la Nation qui a lié l'Union Nationale au Gouvernement. Son adhésion traduit l'obéissance aux principes que défend le Gouvernement et à l'action qu'il poursuit pour les réaliser. J'espère que, parfaitement au courant des principes et des méthodes que j'ai adoptés, les membres et les collaborateurs de l'Union Nationale continueront à m'apporter leur indispensable collaboration.



Il y a aujourd'hui un an que le Président de la République m'a investi dans les fonctions de Président du Conseil des Ministres. Aux termes de la Constitution, le Président du Conseil relève de la confiance exclusive du Chef de l'État, par-devant lequel il répond de la politique générale du Gouvernement. Cette norme exige une parfaite unité de points de vue entre le Président de la République et le Président du Conseil, unité qui n'a jamais cessé d'exister. Orientés par la même pensée, animés par les mêmes intentions, respectueux l'un et l'autre de la Constitution, nous n'avons eu, en aucune occasion, de difficulté à nous entendre, à comprendre chacun de nous les problèmes de l'autre et à collaborer à la résolution des problèmes communs, qui sont la majeure partie. Je me plais à rendre respectueusement hommage à l'amiral Américo Thomaz, dont l'équilibre, la sagesse, le sens des responsabilités, le dévouement à la cause publique, la vaste connaissance qu'il a de son pays, de ses populations, de ses nécessités et de ses aspirations, contribuent si largement à la manière dont il s'est acquitté, dans tous les domaines, de ses hautes fonctions.

Jetant un regard en arrière, je ne puis me considérer comme entièrement satisfait de ce que j'ai fait, parce que j'aimerais avoir réalisé davantage; mais j'ai la conscience tranquille.

Je ne me suis pas écarté de ce que j'ai promis ici même au pays, il y a un an. Il en est qui ont oublié ce qu'ils ont entendu, ou qui ont entendu ce que je n'ai pas dit, puisqu'ils

m'accusent de déviation à l'égard de la ligne définie dans le discours que j'ai alors prononcé; c'est une injustice. Je n'ai jamais trop promis, et je n'ai jamais réalisé moins que je n'avais promis. Je suis d'ailleurs toujours prudent dans mes promesses, par esprit d'honnêteté et par précaution élémentaire. Et, quand j'ai assumé ces délicates fonctions, je ne me faisais aucune illusion quant aux circonstances où je le faisais et quant aux difficultés qui m'attendaient.

Ces difficultés, je dois le dire par respect de la vérité, ont été atténuées par l'admirable compréhension et l'accueil franc et spontané que j'ai obtenu de la masse populaire. Je ne regrette pas, bien au contraire, d'avoir recherché le contact direct et immédiat avec le peuple et de m'efforcer constamment de savoir ce qu'il pense et ce qu'il veut. Ce qui en résulte est quelque chose de beaucoup plus vivant, de beaucoup plus réel, et même de beaucoup plus sain que ce que nous pouvons entendre de la bouche de ceux qui s'érigent eux-mêmes en interprètes et en procureurs du peuple ...

Gouverner implique la vision ample de l'ensemble des intérêts du pays et de ses perspectives d'avenir, vision qui oblige très souvent à sacrifier un intérêt particulier à l'intérêt général, ou les besoins d'aujourd'hui aux nécessités de demain.

Mais, dans ce vaste plan d'action où prédominent les principes généraux, il faut qu'il y ait aussi une place pour la reconnaissance des réalités quotidiennes et surtout pour le contact humain, sans lequel la politique n'est qu'une dure et froide abstraction.

C'est pourquoi il importe que les gouvernants aiscultent la pensée des gouvernés et leur expliquent le plus souvent possible les directions prises et les décisions adoptées.

Les moyens modernes de communication permettent que les contacts entre gouvernants et gouvernés s'établissent plus directement que jamais. Il en résulte l'affaiblissement des systèmes parlementaires. Les parlements ont été conçus en une époque où la sociabilité revêtait son expression la plus parfaite dans les réunions des salons, pour faciliter les explications données par les gouvernants aux représentants des gouvernés. Mais aujourd'hui, si ces représentants continuent à jouer, sans aucun doute, un rôle important, les assemblées législatives ne sont plus les seuls auditoires où le Gouvernement puisse se faire entendre par la Nation. C'est dans ce fait que réside la raison de la préférence que l'on accorde progressivement au système présidentieliste, sous ses diverses modalités.

D'autre part, l'État doit être de plus en plus, non pas le cadre où se déroule en permanence la compétition dans la lutte pour le pouvoir, entraînant de fréquents changements de direction et des hésitations dans la marche, mais bien un instrument qui réalise avec continuité des plans systématiques et cohérents, tracés pour atteindre des objectifs dont dépendent la cohésion, le bien-être et la prospérité de la majorité.

Je suis donc surpris de la réviviscence, que l'on note dans certains milieux, d'une démocratie libérale depuis longtemps dépassée. La démocratie doit consister en un

gouvernement en faveur de la majorité, sans doute, mais non de majorités artificiellement formées au sein des assemblées des partis. Et la liberté politique doit être entendue comme un simple moyen de défendre les libertés essentielles que les régimes socialistes asphyxient, à commencer par la liberté d'initiative sans laquelle les sociétés se réduisent à de tristes et mélancoliques appareils bureaucratiques.

Nous allons donc affronter, aux termes de la Constitution, une campagne électorale. Dans cette campagne ont déjà surgi, annonçant leur intention de poursuivre leur action au-delà des élections, les factions anti-gouvernementales les plus variées : des communistes, toujours impatients de trouver un moyen pour passer de l'existence clandestine à la lumière de la légalité, et des socialistes, jusqu'à certains monarchistes qui, tout en proclamant leur fidélité aux provinces portugaises d'outre-mer, oublient que l'intérêt suprême de la Patrie exige dans ce cas l'union de tous ceux qui le défendent.

Le Gouvernement aimerait que cette campagne fût une preuve de notre maturité civique, en permettant la discussion sereine des points de vue et l'information des électeurs, sans attiser les passions et en évitant les chocs émotionnels. Il a la certitude que les normes annoncées, conformément aux lois en vigueur, pour discipliner cette campagne, permettront d'atteindre les objectifs spécifiques d'une dispute électorale, en éliminant le recours à l'arbitraire et en réduisant les risques de perturbation de l'ordre. Il est de l'intérêt des candidats de collaborer avec les auto-

rités à l'observance de ces normes, dans la certitude que les autorités n'ont d'autre désir que de permettre que tous puissent faire usage de leur liberté, sans porter atteinte à la liberté d'autrui.

Malheureusement, il y a longtemps que le Gouvernement a été informé de ce que certains se proposent d'exploiter la campagne électorale pour intensifier l'agitation universitaire, détonateur, peut-être, d'autres agitations. Plaise à Dieu que notre désir de voir la campagne se dérouler en toute régularité ne soit pas frustré.

En présence de cet alignement des factions, le Gouvernement a pleinement confiance dans le bon sens du peuple portugais. Le pays sait déjà ce que pense et comment j'agis. Il sait qu'il y a un péril révolutionnaire et que ce péril, s'il est alimenté, peut compromettre la paix intérieure, le progrès équilibré et l'intérêt de la Nation. Il sait que les réformes nécessaires peuvent être faites sans rompre la continuité d'une oeuvre qui offre de nombreux aspects positifs, à l'abri d'une Constitution qui nous a déjà donné 35 années de tranquillité. Il sait que, dans les territoires d'outre-mer, nous n'avons déclaré ni ne faisons la guerre à personne, mais que nous soutenons seulement des opérations de police militaire, nécessaires à la sécurité des populations qui veulent continuer à être portugaises. Il sait que cette volonté, cette autodétermination, pour ainsi dire, est démontrée à chaque instant d'une manière indubitable, beaucoup plus indubitable que si nous appelions les populations des villages indigènes, une fois évacuées toutes les forces de sécurité portugaises, à déposer

leurs bulletins dans les urnes, conformément à la règle «un homme, un vote»! Il sait qu'une telle farce entraînerait inévitablement la ruine de l'économie construite au prix de notre labeur, la démolition de toute une oeuvre, et même la destruction des foyers, sacrifiés à la fureur d'un racisme que nous combattons, en lui opposant les exemples les plus remarquables de sociétés multiraciales.

Or bien, si le pays sait tout cela, je pense que le pays saura aussi choisir. Au milieu du vacarme des critiques, des imprécations, des revendications et des promesses, le pays saura également que la voix du Chef du Gouvernement ne cherchera à se faire entendre que pour lui parler des intérêts de la Nation, de ces intérêts qui n'appartiennent à aucun groupe, à aucune faction, à aucun parti, parce qu'ils concernent simplement le peuple portugais. C'est vers lui seulement que vont en ce moment toutes mes pensées et, dans toutes les circonstances, ce n'est qu'en fonction de son bien-être que se déterminera ma volonté.



000

NB



EFG0000513078

S.M

